



# Titre de sejour renouvellement

Par **Zit**, le **09/03/2022** à **13:02**

Bonjour, je suis entré en France 2019 avec un visa étudiant pour une L 2 en informatique faute de moyens de stabilité j'ai doublé 2 fois j'ai donc décidé de changer de filière cette année ce que j'ai réussi à faire. Voilà à la reprise je tombe enceinte et vraiment j'ai pas pu suivre les cours. J'ai donc raté mon 1 semestre . J'ai accoucher en décembre passer et jusque là j'ai pas trouvé de crèche pour mon enfant vu que je vie seul il est donc impossible pour moi de continuer les études cette année. Mon problème est de savoir si j'aurais en problème pour le renouvellement de mon titre de séjour en septembre si je double encore. Merci de m'aider

Par **youris**, le **09/03/2022** à **13:54**

bonjour,

je pense que vous aurez effectivement des problèmes pour renouveler votre titre de séjour puisque vous ne remplissez plus les conditions pour renouveler votre titre de séjour étudiant.

salutations